République Française
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Secrétariat général

ARRETE
Portant inscription au tableau d'avancement
Pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale
Au titre de l'année 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

VU l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente en date du 19 novembre 2019 ;

SUR la proposition de la secrétaire générale,

ARRETE

Article 1er

Les inspecteurs en chef de santé publique vétérinaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur général de santé publique vétérinaire de classe normale au titre de 2020 :

1 GUIGUET Stéphane
2 STRECKER Gilles
3 THONNAT Jérôme
4 ROSSAT-MIGNOD Gisèle
5 KLES Virginie
6 PLACE Thierry
7 FLORENT CODIS Laure
8 TOULLIEU Jean-Marc
9 MARTINS FERREIRA Charles
10 DUNOYER Pascale
11 PIHIER Nathalie

12	BONNET Sylvie
13	PROUX Karine
14	PINEDE Stéphan
15	GREGORY Matthieu
16	CHOLLET Jean-Yves
17	VION Valérie
18	COPPALLE Jérôme
19	TEMPLE François-Xavier
20	GUIGNARD Alain
21	BONTOUR Pierre
22	ALLEMEERSCH Colette
LC 1	MARTIN Vincent
LC 2	ROOSE Didier
LC 3	PACHOLEK Xavier

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait à Paris, 14 JAN. 2020
Pour le ministre et par délégation

Le Chef du service
des ressources humaines,

Jean-Pascal FAYOLLE